

Master Droit pénal et sciences criminelles

Niveau de diplôme
Bac +5

ECTS
120 crédits

Durée
2 ans

Composante
**Droit et sciences
sociales**

Langue(s)
d'enseignement
Français, Anglais

Parcours proposés

- # Parcours Criminologie et victimologie
- # Parcours Droit et justice pénale

Présentation

La mention Droit pénal et sciences criminelles propose, comme son nom l'indique, une formation spécialisée dans les matières de droit pénal, au sens large, sur deux ans.

La mention est **sélective à l'entrée du master**, donc pour l'entrée en première année du cycle.

La première année de Master repose sur un socle commun de connaissances et de compétences partagées. L'unité 5 du semestre 2, au choix, permet toutefois de se préparer à l'un des deux parcours de la seconde année du Master.

La seconde année de Master s'inscrit dans une démarche de spécialisation par l'existence de deux parcours distincts.

Le parcours Droit et justice pénale vise à une connaissance approfondie et spécifique du droit pénal dans ses dimensions nationale, comparée et internationale, avec une ouverture sur les sciences criminelles et invite les étudiants à questionner le droit en réfléchissant sur les choix opérés tant par le législateur que par le juge..

Le parcours Criminologie et victimologie (co-porté avec la faculté de Sciences humaines et arts de l'Université - Département de Psychologie -) propose aux étudiants une étude scientifique pluridisciplinaire, au carrefour des champs du droit, de la psychiatrie, de la psychologie et de la sociologie, des phénomènes de délinquance et de déviance, mais également de la victimologie dans ses dimensions juridique, sociale et clinique.

Objectifs

La Mention Droit pénal et sciences criminelles a pour objectif une formation de haut niveau de juristes spécialisés en droit pénal, avec une forte ouverture aux droits international et européen, et offre une compétence interdisciplinaire par une approche approfondie de la psychologie, de la psychiatrie, de la sociologie, de l'histoire..., en ce que ces autres disciplines traitent du phénomène criminel.

La formation vise à acquérir l'ensemble des prérequis pour se présenter aux épreuves des examens ou concours d'accès à la magistrature, au barreau, à la protection judiciaire de la jeunesse ainsi qu'aux divers métiers d'encadrement de la sécurité (police, gendarmerie, administration pénitentiaire par exemple) ainsi que l'expertise nécessaire à la réalisation d'un doctorat. Dans cette optique, la formation mêle exercices classiques (dissertation juridique, commentaires de textes, cas pratiques...) et travaux à visée professionnalisante : étude de dossiers judiciaires, élaboration de veilles documentaires, rédaction de rapports, présentation orale et initiation à la plaidoirie.

Les principaux débouchés professionnels sont les suivants :

Parcours Droit et justice pénale : Magistrature - Barreau - Greffe - Juriste au sein de juridictions internationales et européennes - Métiers de la sécurité publique (cadres de la police, de la gendarmerie et de l'administration pénitentiaire, des collectivités territoriales) - Juriste au sein d'organisations internationales et d'ONG - Enseignement supérieur et recherche.

Parcours Criminologie et victimologie : Intervention socio-éducative - éducation spécialisée, protection judiciaire de la jeunesse, service pénitentiaire d'insertion et de probation, médiation pénale, emplois au sein d'associations ou de collectivités territoriales – Barreau – Magistrature - Greffe - Enseignement supérieur et recherche.

Savoir-faire et compétences

Le diplômé du Master mention Droit pénal et sciences criminelles dispose de connaissances et de compétences à la fois spécialisées et transversales. Au-delà de celles qui sont propres à chacun des deux parcours, celles constituant le socle commun du Master sont les suivantes :

- Maîtrise de l'accès aux sources du droit national, international et européen ou étranger.
- Capacité à identifier les normes ou autres solutions pertinentes sur les supports papier ou électronique.
- Aptitude à la recherche juridique (recueil de données, élaboration d'une problématique, construction d'une démonstration).
- Aptitude à évaluer une situation juridique (analyse de cas, de dossiers,...), à synthétiser les informations pertinentes, à proposer une solution argumentée et à prendre des décisions.
- Capacité à développer une analyse juridique intégrant des enjeux sociaux, éthiques ou philosophiques.
- Aptitude à développer une réflexion critique et prospective.

- Bon niveau de culture générale.
- Aptitude au travail individuel et à l'autoformation.
- Aptitude au travail en équipe et en interdisciplinarité.
- Maîtrise des méthodes d'exposé écrit et oral.
- Maîtrise des techniques de rédaction et de diffusion de travaux, de rapports de recherche, d'enquêtes etc.
- Maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Formation à et par la recherche.

La mention est adossée à l'équipe de recherche **ISCrIm'** qui regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs en droit pénal et sciences criminelles de la faculté.

La mention Droit pénal et sciences criminelles permet une initiation à la recherche par la préparation de séminaires et les exercices effectués à leur occasion : rédaction de dossiers thématiques, individuels et collectifs ; commentaires de projets ou de réforme récents, etc. Un temps d'enseignement est par ailleurs consacré, sur les deux années, à la méthodologie de la recherche fondamentale et appliquée. Chaque parcours offre un choix entre un stage dans le laboratoire d'appui et la soutenance d'un mémoire de recherche fondamentale, ou un stage en milieu professionnel et la soutenance d'un mémoire de recherche appliquée (rapport de stage thématique) ; les étudiants bénéficient des conférences (y compris conférences des professeurs invités par l'équipe) et participent aux journées d'étude, colloques et autres manifestations scientifiques organisés par le laboratoire d'appui ; ils participent également aux "Journées du droit pénal - Faculté de Droit / Palais de justice" au cours desquelles, sur la base de travaux de recherche et d'enquête de terrain menés par les étudiants, des échanges réunissent magistrats, avocats et étudiants sur des thématiques d'actualité ; ils participent encore aux conférences organisées par l'**association Maubergeon** (association des doctorants pénalistes de la faculté) à l'adresse des étudiants de master. Les diplômés du Master bénéficient ainsi d'une formation à et/ou par la recherche leur permettant d'entreprendre une thèse de doctorat au sein du

laboratoire d'appui et de l'École doctorale Droit et science politique Pierre Couvrat (ED 88).

Les + de la formation

1. La grande diversité professionnelle des représentants du monde socio-économique participant à la formation : magistrats, du siège et du parquet, représentants de l'administration pénitentiaire, de la protection judiciaire de la jeunesse, de la police et de la gendarmerie, médecins psychiatres, médecins légistes, psychologues, responsables d'associations d'aide aux victimes,

2. La participation des étudiants aux "Journées du droit pénal - Faculté de droit / Palais de justice", qui permettent, sur la base des travaux menés par les étudiants, sous la supervision d'enseignants-chercheurs, des rencontres scientifiques avec les praticiens, magistrats du tribunal judiciaire et de la cour d'appel de Poitiers et avocats du barreau de Poitiers.

3. La participation des étudiants en 2ème année de Master aux contrats de recherche, nombreux, du laboratoire d'appui. Par exemple, les étudiants ont contribué à la recherche collective financée par le GIP-Justice relative à *la Comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité* par un travail d'analyse d'entretiens menés auprès d'avocats ; ils sont associés à la recherche appliquée menée entre l'équipe et le *musée de la Maison d'Izieu*, mémorial des enfants juifs exterminés ; ...

4. L'opportunité offerte aux étudiants, durant les 2 années de master, de participer à la clinique juridique. Cette participation repose sur un engagement purement volontaire des étudiants du Master et sur une sélection opérée par les responsables de la clinique. S'ils sont sélectionnés, ils peuvent être affectés au « pôle droit pénal de la clinique juridique de Poitiers ». Les étudiants cliniciens reçoivent alors des bénéficiaires en attente de solutions juridiques afin des orienter vers les structures et organismes professionnels compétents. L'activité clinique participe ainsi de la formation des étudiants qui sont doublement encadrés, non seulement par des universitaires qui valident systématiquement les éléments de réponse qui seront fournis aux bénéficiaires,

mais encore par des avocats qui assistent aux entretiens menés par les étudiants cliniciens. Ils bénéficient ainsi d'une double formation, complémentaire de la formation universitaire, tant pratique que théorique.

5. L'intégration de la participation des étudiants poitevins au *concours Lombois* (concours annuel de plaidoirie en droit pénal international) dans la formation.

6. En plus des accords de coopération relevant de la faculté, une convention signée avec l'école de criminologie de Louvain-la-Neuve (Belgique) permet aux étudiants, principalement du Parcours Criminologie et victimologie, une mobilité internationale dans le cadre des échanges Erasmus.

Dimension internationale

Le Master bénéficie des 77 accords de coopération et du soutien du service des relations internationales de la Faculté, favorisant la mobilité des étudiants dans la perspective de l'internationalisation des formations.

Le parcours Droit et justice pénale propose des enseignements de droit pénal international et européen ainsi qu'un enseignement de droit pénal comparé.

Dans les deux parcours, le stage peut être effectué à l'étranger. Dans cette hypothèse, le stage est d'une durée de trois mois et se déroule au semestre 4 du master. Pour plus d'informations, se reporter aux précisions données dans la rubrique Dimension internationale des parcours.

Organisation

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont précisées dans les rubriques

propres au M1 de tronc commun et à chaque parcours.

En Master 1, deux sessions sont prévues.

En Master 2, les deux parcours prévoient une session unique. Une session de remplacement peut exceptionnellement être organisée, à la demande motivée de l'étudiant et sur décision du jury qui en apprécie la pertinence.

Aménagements particuliers

Régime aménagé 1^{ère} année de master en mobilité internationale

• Sélection et contrat d'études

Sur sélection par la Commission du service des relations internationales de la Faculté, l'étudiant peut effectuer une mobilité internationale au sein d'une Université partenaire de l'Université de Poitiers (ci-après l'Université d'accueil), pour un semestre ou pour l'année.

Afin de respecter la cohérence de la formation et les conventions d'échanges entre l'Université de Poitiers et les Universités partenaires, le programme des enseignements suivis dans l'Université d'accueil fait l'objet d'un contrat d'études, approuvé par le responsable de la mention puis validé et signé par le vice-Doyen chargé des relations internationales de la Faculté en sa qualité de coordonnateur des échanges internationaux, ainsi que par le coordonnateur de l'Université d'accueil.

Le programme des enseignements, donc le contrat d'études, ne peut être modifiés au cours de la mobilité qu'après approbation par le responsable de la mention, validation et signature par le vice-Doyen, ainsi que par le coordonnateur de l'Université d'accueil.

* Validation des crédits dans l'Université d'accueil

Les modalités d'évaluation des connaissances et l'organisation des épreuves dans l'Université d'accueil sont définies par cette dernière.

Les crédits acquis dans l'Université d'accueil font, le cas échéant, l'objet d'une conversion en crédits ECTS de l'Université de Poitiers. Pour être conformes au système de notation de l'Université de Poitiers, les notes obtenues dans l'Université d'accueil et transmises au service des relations internationales font, le cas échéant, l'objet d'une conversion en note sur 20.

* Mobilité semestrielle

L'étudiant en mobilité dans une Université francophone, ou de sa langue maternelle, doit suivre des enseignements dont la valeur totale en crédits égale 30 valant 30 crédits ECTS à l'Université de Poitiers. En raison de la difficulté linguistique, l'étudiant en mobilité dans une Université ni francophone, ni de sa langue maternelle, doit suivre des enseignements dont la valeur totale en crédits égale 25 valant 30 crédits ECTS à l'Université de Poitiers. Le nombre de crédits indiqués est un minimum : l'étudiant peut suivre dans l'Université d'accueil des enseignements totalisant un nombre de crédits plus élevé.

Le semestre effectué au sein de l'Université d'accueil est validé lorsque la moyenne des notes obtenues, le cas échéant converties, est égale à au moins 10 sur 20 (compensation des notes obtenues en mobilité). La validation du semestre effectué à l'Université de Poitiers est soumise aux dispositions du droit commun. Si la moyenne du semestre de mobilité est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant bénéficie pour son redoublement d'une convention d'aménagement d'études lui permettant de conserver autant que possible les crédits afférents aux matières pour lesquelles il a obtenu la moyenne.

* Mobilité annuelle

L'étudiant en mobilité dans une Université francophone, ou de sa langue maternelle, doit suivre des enseignements dont la valeur totale en crédits égale 60 valant 60 crédits ECTS à l'Université de Poitiers. En raison de la difficulté linguistique, l'étudiant en mobilité dans une Université ni francophone, ni de sa langue maternelle, doit suivre des enseignements dont

la valeur totale en crédits égale 50 valant 60 crédits ECTS à l'Université de Poitiers. Le nombre de crédits indiqués est un minimum : l'étudiant peut suivre dans l'Université d'accueil des enseignements totalisant un nombre de crédits plus élevé.

L'année est validée lorsque la moyenne des notes obtenues dans l'Université d'accueil, le cas échéant converties, est égale à au moins 10 sur 20 (compensation des notes obtenues en mobilité). Si la moyenne annuelle est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant bénéficie pour son redoublement d'une convention d'aménagement d'études lui permettant de conserver autant que possible les crédits afférents aux matières pour lesquelles il a obtenu la moyenne.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : Deux mois, en deuxième année de Master

Stage à l'étranger : Possible

Durée du stage à l'étranger : Trois mois, en deuxième année de Master

1. **Durant la première année de master**, un stage facultatif, en milieu professionnel, est permis au deuxième semestre. Il est d'une durée d'un mois. Il fait l'objet d'un suivi assuré par un enseignant-chercheur référent.

2. **En deuxième année de master**, les deux parcours comprennent un stage obligatoire de deux mois. Il peut se dérouler au sein du laboratoire de l'ISCrIm' et donner lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de recherche fondamentale. Il peut également se dérouler en milieu professionnel, en France ou l'étranger (stage alors de trois mois, nécessairement au semestre 4), et donner lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de recherche appliquée.. Dans les deux cas, l'élaboration du mémoire est encadrée par un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique. Le stage effectué à l'étranger suppose, en plus du mémoire de recherche appliquée, la rédaction

d'un rapport de stage : voir pour plus de précisions sur les conditions du stage à l'étranger la rubrique Dimension internationale dans les parcours.

Admission

Conditions d'admission

La mention Droit pénal et sciences criminelles est **sélective à l'entrée du master, donc pour l'entrée en première année du cycle.**

Il n'y a pas de candidature possible en cours de cycle.

La sélection se fait uniquement sur dossiers, sans entretien.

1. Pour les étudiants titulaires d'un diplôme de Licence délivré par une université française

Campagne de candidature : La formation est ouverte aux candidats déjà inscrits dans l'enseignement supérieur français et titulaires d'une licence de Droit (*de préférence une licence de Droit, parcours carrières judiciaires et sciences criminelles, ou une licence de Droit montrant, par le choix des TD ou des matières optionnelles, un intérêt affirmé pour le droit pénal et les sciences criminelles*).

Les candidatures se font via la plateforme # <https://www.monmaster.gouv.fr/>

* Calendrier des candidatures

- Ouverture de la campagne (début du dépôt des candidatures) : 26 février 2024

- Clôture de la campagne (fin du dépôt des candidatures) : 24 mars 2024

- Communication des résultats : courant du mois de juin

2. Pour les étudiants titulaires d'un diplôme de Licence délivré par une université étrangère

* Étudiants qui ont déjà inscrits dans une université française : candidature *via* la plateforme # <https://www.monmaster.gouv.fr/>

* Étudiants qui n'ont jamais été inscrits dans une université française : dossier à constituer *via* # [Études en France : https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/login.html?sctxid=1-de5b84abfb](https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/dyn/public/login.html?sctxid=1-de5b84abfb)

3. L'accès à la formation, en 1ère année de Master, est également ouvert **aux candidats ne possédant pas les diplômes requis, après validation de leurs acquis professionnels et personnels (VAPP) ou validation de acquis de l'expérience (VAE)**. Pour toute demande en ce sens, il convient de s'adresser à UP&PRO : 2 rue Pierre Brousse, Bât B. 25, TSA 91110, 86073 Poitiers cedex 9 ; Tél. 05 49 45 44 60 ; Courriel : # up-pro@univ-poitiers.fr

[En savoir plus...](#)

Pré-requis recommandés

Il est recommandé d'avoir choisi, durant le cursus de Licence, les matières pénales en TD lorsque ces TD sont facultatifs ainsi que les matières optionnelles en droit pénal et sciences criminelles.

Et après

Poursuite d'études

Les diplômés du Master mention Droit pénal et sciences criminelles bénéficient d'une formation à et/ou par la

recherche leur permettant, s'ils le souhaitent, d'entreprendre une thèse de doctorat au sein du laboratoire d'appui, l'ISCrIm', et de l'École doctorale Droit et science politique Pierre Couvrat (ED 88).

Insertion professionnelle

Les principaux débouchés professionnels sont les suivants :

Parcours Droit et justice pénale : Magistrature - Barreau - Greffe - Juriste au sein de juridictions internationales et européennes - Métiers de la sécurité publique (cadres de la police, de la gendarmerie et de l'administration pénitentiaire, des collectivités territoriales) - Juriste au sein d'organisations internationales et d'ONG - Enseignement supérieur et recherche.

Parcours Criminologie et victimologie : Intervention socio-éducative - éducation spécialisée, protection judiciaire de la jeunesse, service pénitentiaire d'insertion et de probation, médiation pénale, emplois au sein d'associations ou de collectivités territoriales – Barreau – Magistrature - Greffe - Enseignement supérieur et recherche.

[Fiche insertion](#) (Cette étude est menée auprès des diplômés 2019, 30 mois après l'obtention du diplôme)

Infos pratiques

Contacts

Responsable de la mention

Laurence Leturmy

+33 5 49 45 40 08

laurence.leturmy@univ-poitiers.fr

Autres contacts

**Responsable de la Mention Droit pénal et sciences
criminelles**

Madame Laurence Leturmy : # laurence.leturmy@univ-poitiers.fr

Co-responsables du parcours Droit et justice pénale :

Monsieur Romain Ollard : # romain.ollard@univ-poitiers.fr

Monsieur Pierre Jouette : # pierre.jouette@univ-poitiers.fr

**Co-responsables du parcours Criminologie et
victimologie :**

Madame Laurence Leturmy : # laurence.leturmy@univ-poitiers.fr

Monsieur Jérôme Bossan : # jerome.bossan@univ-poitiers.fr

Madame Sandra Guignard, secrétaire de l'Institut de
Sciences Criminelles (ISCrIm') : # secretariat.iscrim@univ-poitiers.fr

Site de l'ISCrIm' : # <http://iscrim.labo.univ-poitiers.fr/>

Lieu(x)

Poitiers-Centre Ville

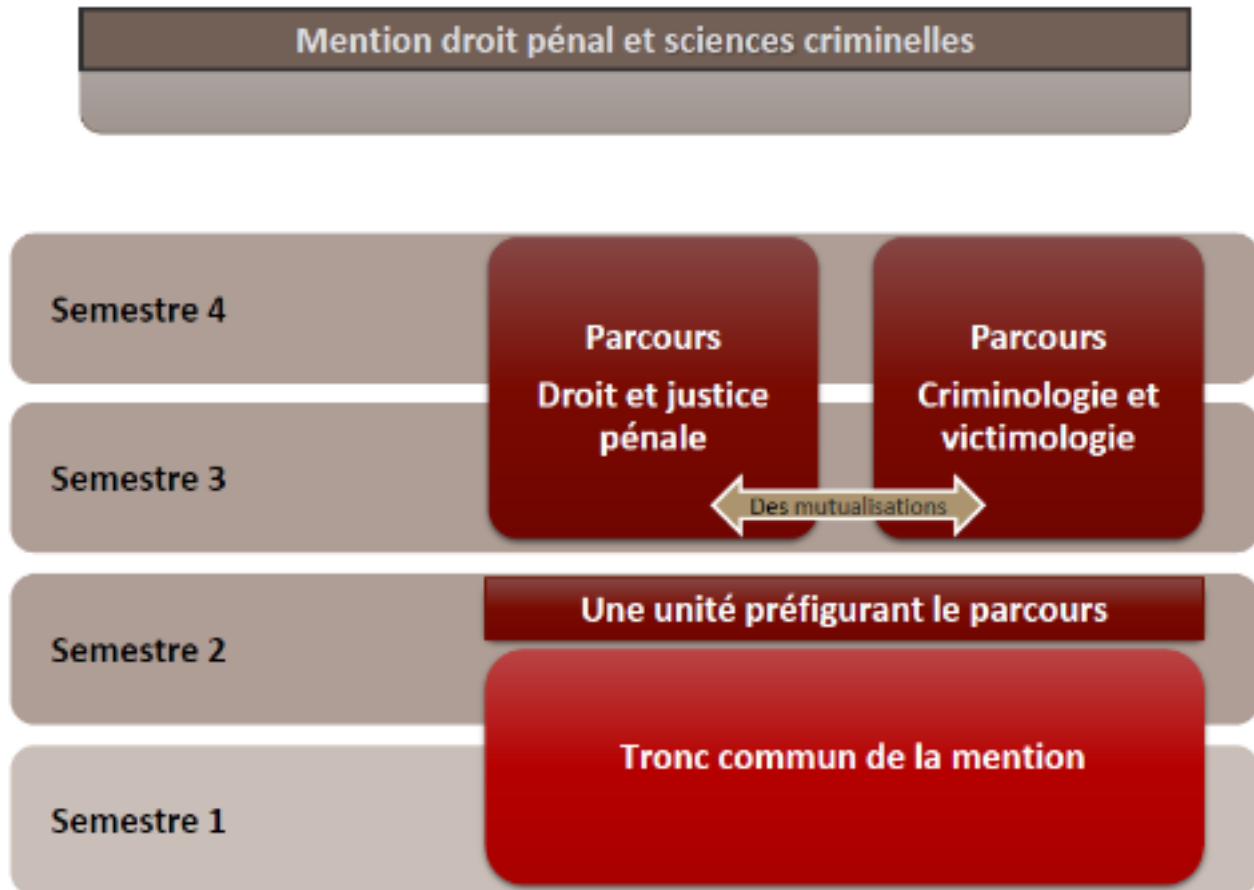
En savoir plus

ISCrIm' - Institut de sciences criminelles -

<http://iscrim.labo.univ-poitiers.fr/>

Programme

Organisation



Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

Parcours Criminologie et victimologie

M1 parcours Criminologie et victimologie

Semestre 1

Nature	CM	TD	TP	Crédits
--------	----	----	----	---------

UE1 Analyser les modalités de la réaction étatique à l'infraction	UE	60h			15 crédits
Procédure pénale II CM	EC	30h			
Droit pénal spécial II CM	EC	30h			
Séminaire d'approfondissement	EC				
UE2 Appréhender la dimension criminologique du phénomène criminel	UE	40h	20h		12 crédits
Sociologie pénale	BLOC				
Sociologie pénale	EC	10h			
Sociologie pénale PPD	EC				
Doctrines criminologiques	EC		20h		
Criminalistique	EC	30h			
UE3 Initier son projet professionnel	UE		15h		3 crédits
Matières obligatoires	EC				
Anglais TD I	EC		15h		
Méthodologie de la recherche : initiation	EC				
Matières facultatives	EC				
Stage facultatif	EC				0 crédits
Clinique juridique (facultatif)	UE				0 crédits

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Approfondir les aspects européens et internationaux de la matière pénale -1-	UE	30h			6 crédits
Droit pénal international et européen	BLOC				
Droit pénal international et européen CM	EC	30h			
Droit pénal international et européen TD	EC				
UE2 Approfondir les aspects européens et internationaux de la matière pénale -2-	UE	30h			3 crédits
Droit européen des droits de l'homme CM	EC	30h			
UE3 Analyser les enjeux de la réaction étatique à l'infraction -1-	UE	30h			6 crédits
Droit de la sanction pénale	BLOC				
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux	BLOC				
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux CM	EC	20h			
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux TD	EC				
La privation de liberté	BLOC				
La privation de liberté CM (mutualisé droit)	EC	10h			
La privation de liberté TD (mutualisé droit)	EC				
UE4 Analyser les enjeux de la réaction étatique à l'infraction -2-	UE				3 crédits
Politique criminelle	BLOC				
Politique criminelle CM	EC	10h			
Politique criminelle PPD	EC				
UE5 Appréhender la dimension criminologique des protagonistes de l'infraction -	UE	60h			6 crédits
Unité préfigurant le parcours de M2					
Psychocriminologie	BLOC				
Clinique criminologique 1	EC	20h			

Psychiatrie criminelle	BLOC			
Psychiatrie criminelle 1 (mutualisé droit)	EC	10h		
Psychiatrie criminelle 2	EC	10h		
Délinquance et victimologie des mineurs	EC	20h		
UE6 Elaborer son projet professionnel (DPSC)	UE		23h	6 crédits
Matières obligatoires	BLOC			
Anglais TD II	EC	15h		
Ateliers de professionnalisation	EC	8h		
Matières facultatives	EC			
Stage facultatif	EC			0 crédits
Clinique juridique (facultatif)	UE			0 crédits
Matières facultatives	EC			
Stage facultatif	EC			0 crédits
Clinique juridique (facultatif)	UE			0 crédits

M2 parcours Criminologie et victimologie

Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Mener une analyse interdisciplinaire du phénomène criminel	UE				18 crédits
Transgression et passage à l'acte	EC				
Responsabilité et culpabilité	EC				
Droit du mineur et développement psychique	EC				
Peine et soins	EC				
Expertise pénale et rapports aux experts	EC				
UE2 Renforcer les approches disciplinaires du phénomène criminel	UE	62h	18h		9 crédits
Psychopathologie criminelle	EC	5h	3h		
Clinique de l'acte meurtrier	EC	5h	3h		
Clinique des auteurs d'infractions sexuelles	EC	5h	3h		
Clinique des addictions	EC	5h	3h		
Clinique de la violence familiale	EC	5h	3h		
Clinique des victimes	EC	5h	3h		
Les réponses sanitaires à la violence	EC	8h			
Les réponses sociales face à la violence conjugale et sexuelle	EC	8h			
Les réponses socio-judiciaires face au terrorisme	EC	8h			
Le traitement pénal de la récidive	EC	8h			
UE3 Parfaire son projet professionnel	UE		10h		3 crédits
Langue étrangère	EC				
Anglais TD	EC		10h		
Anglais PPD	EC				
Méthodologie de la recherche : approfondissement	EC				

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Approfondir les pratiques professionnelles	UE		60h		9 crédits
Secret professionnel et questionnements éthiques	EC		10h		
La privation de liberté et les droits des détenus	EC		10h		
Les mesures socio-éducatives	EC		10h		
L'audience, la formation du jugement et l'intime conviction	EC		10h		
L'évaluation de la dangerosité	EC		10h		
Les questionnements liés à la "radicalisation"	EC		10h		
UE2 Structurer un raisonnement interdisciplinaire	UE	8h			3 crédits
Cycle de conférences	EC	8h			
Ateliers de mise en situation	EC				
Atelier Actualités/esprit critique	EC				
UE3 Concrétiser son projet professionnel (Crimino-victimo)	UE				18 crédits
Stage et mémoire de recherche CV	EC				
Stage professionnel et mémoire de recherche appliquée	EC				
Stage en laboratoire et mémoire de recherche fondamentale	EC				

Parcours Droit et justice pénale

M1 parcours Droit et justice pénale

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Analyser les modalités de la réaction étatique à l'infraction	UE	60h			15 crédits
Procédure pénale II CM	EC	30h			
Droit pénal spécial II CM	EC	30h			
Séminaire d'approfondissement	EC				
UE2 Appréhender la dimension criminologique du phénomène criminel	UE	40h	20h		12 crédits
Sociologie pénale	BLOC				
Sociologie pénale	EC	10h			
Sociologie pénale PPD	EC				
Doctrines criminologiques	EC		20h		
Criminalistique	EC	30h			
UE3 Initier son projet professionnel	UE		15h		3 crédits
Matières obligatoires	BLOC				
Anglais TD I	EC		15h		
Méthodologie de la recherche : initiation	EC				
Matières facultatives	BLOC				
Stage facultatif	EC				0 crédits
Clinique juridique (facultatif)	EC				0 crédits

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Approfondir les aspects européens et internationaux de la matière pénale -1- Droit pénal international et européen	UE	30h			6 crédits
Droit pénal international et européen	BLOC				
Droit pénal international et européen CM	EC	30h			
Droit pénal international et européen TD	EC				
UE2 Approfondir les aspects européens et internationaux de la matière pénale -2- Droit européen des droits de l'homme	UE	30h			3 crédits
Droit européen des droits de l'homme	EC	30h			
UE3 Analyser les enjeux de la réaction étatique à l'infraction -1- Droit de la sanction pénale	UE	30h			6 crédits
Droit de la sanction pénale	BLOC				
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux	BLOC				
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux CM	EC	20h			
Droit de la sanction pénale - Fondamentaux TD	EC				
La privation de liberté	BLOC				
La privation de liberté CM (mutualisé droit)	EC	10h			
La privation de liberté TD (mutualisé droit)	EC				
UE4 Analyser les enjeux de la réaction étatique à l'infraction -2- Politique criminelle	UE				3 crédits
Politique criminelle	BLOC				
Politique criminelle CM	EC	10h			
Politique criminelle PPD	EC				
UE5 - Approfondir le droit pénal technique - Unité préfigurant le parcours de M2 Droit pénal économique 1- Règles générales	UE	60h			6 crédits
Droit pénal économique 1- Règles générales	EC	18h			
Droit pénal économique 2 - Infractions particulières	EC	22h			
Introduction au droit pénal de l'environnement	EC	10h			
Introduction au droit pénal de la presse	EC	10h			
UE6 Elaborer son projet professionnel (DPSC) Matières obligatoires	UE		23h		6 crédits
Matières obligatoires	BLOC				
Anglais TD II	EC		15h		
Ateliers de professionnalisation	EC		8h		
Matières facultatives	EC				
Stage facultatif	EC				0 crédits
Clinique juridique (facultatif)	UE				0 crédits
Matières facultatives	EC				
Stage facultatif	EC				0 crédits
Clinique juridique (facultatif)	UE				0 crédits

M2 parcours Droit et justice pénale

Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Acquérir l'expertise en droit pénal approfondi	UE	60h			15 crédits

Droit pénal ou procédure pénale	EC	20h		
Droit pénal international ou européen	EC	20h		
Droit pénal comparé	EC	20h		
Ateliers de mise en situation	EC			
UE2 S'initier à l'expertise par la recherche	UE	45h		12 crédits
Méthodologie de la recherche : approfondissement	EC			
Séminaires de recherche	BLOC			
Séminaire 1	BLOC			
Cybercriminalité	BLOC	15h		
Cybercriminalité - TD	EC	15h		
Cybercriminalité - PDD	EC			
Droit pénal de l'environnement	BLOC	15h		
Droit pénal de l'environnement - TD	EC	15h		
Droit pénal de l'environnement - PPD	EC			
Séminaire 2	BLOC			
Droit de la peine	BLOC	15h		
Droit de la peine - TD	EC	15h		
Droit de la peine - PPD	EC			
Histoire du droit pénal	BLOC	15h		
Histoire du droit pénal - TD	EC	22h		
Histoire du droit pénal - PPD	EC			
Actualité de politique pénale	BLOC	15h		
Actualité de politique pénale TD	EC	18h		
Actualité de politique pénale PPD	EC	10h		
Participation au concours Lombois	EC			
UE3 Maîtriser le vocabulaire du droit pénal dans une langue étrangère	UE	10h		3 crédits
Anglais TD	EC	10h		
Anglais PPD	EC			

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 Approfondir des thèmes d'actualité de sciences criminelles	UE	8h	50h		12 crédits
Questions de criminologie et de pratique judiciaire	BLOC				
Secret professionnel et questionnements éthiques	EC		10h		
Les mesures socio-éducatives	EC		10h		
L'audience, la formation du jugement et l'intime conviction	EC		10h		
L'évaluation de la dangerosité	EC		10h		
Les questionnements liés à la "radicalisation"	EC		10h		
Cycle de conférences	EC	8h			
Ateliers de mise en situation	EC				
UE2 Concrétiser son projet professionnel (DroitJusticePénale)	UE				18 crédits
Stage et Mémoire de recherche DJP	EC				
Stage professionnel et mémoire de recherche appliquée	EC				
Stage professionnel (2 mois)	EC				

Mémoire de recherche appliquée (rapport de stage thématisé)	EC
Stage en laboratoire et mémoire de recherche fondamentale	EC
Stage en laboratoire	EC
Mémoire de recherche fondamentale	EC
Atelier Actualités/esprit critique	EC

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif